

Conseil Municipal du 6 mai 2019

Programme Voirie 2019 : Les secteurs retenus en 2019 dans le cadre du programme voirie sont les suivants : Ker Avel, Parcou, Lanven et Nivirit. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour lancer l'appel d'offres

Lotissement communal du Petit Bois : Afin de faciliter l'entretien et d'embellir le chemin piétonnier à l'arrière du lotissement du Petit Bois, le Conseil Municipal valide le recul des bornes d'environ 1 mètre supplémentaire. Aucun des lots n'étant réservés, ce retrait n'engendre aucune conséquence. De plus, il est également prévu d'agrémenter la prairie accueillant la pompe de refoulement d'un petit pont de bois en remplacement du busage actuel.

Cabinet infirmier : Les travaux de construction du cabinet infirmier ont démarré. La livraison du nouveau bâtiment est prévue d'ici à la fin de l'année. Il permettra l'installation pérenne d'une infirmière dans un nouveau local répondant aux normes d'accessibilité en vigueur. Une salle de réunion associative se trouvera également à l'étage.

Remplacement de la conduite d'eau pluviale Rue Notre Dame : Les travaux de remplacement de la conduite d'eau pluviale sont achevés depuis vendredi dernier. La circulation dans le centre-bourg est donc de nouveau ouverte dans les 2 sens.

Jardin d'Augustine : Les élus valident l'agrandissement de l'espace dédié en décalant le grillage de clôture sur la zone enherbée vers la salle Multifonctions afin d'y installer la cabane, la table de pique-nique, les fleurs et différentes structures se trouvant aujourd'hui sur la pelouse synthétique. L'espace ainsi libéré, laissera place à de nouvelles structures qui devraient être opérationnelles d'ici à l'été.

Prise en charge des déplacements du personnel : Le décret n°2019-139 publié au JO le 28 février 2019, accompagné d'arrêtés publiés le même jour, sont venus actualiser les conditions de remboursements des frais d'hébergement et de transport au titre de l'exercice des missions des agents des trois versants de la Fonction Publique et des élus locaux. Cette revalorisation intervient au 1^{er} mars 2019. Accord du Conseil Municipal.

Répartition du produit de amendes de police : Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la réalisation d'un aménagement, d'une mise aux normes et d'une sécurisation de la liaison piétonne sur trottoirs *Place Holbeton*.

Étude des demandes de subventions.

ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS CLUBS BENEFICIAIRES	PROPOSITION CM
UNC - Anciens combattants	270,00 €
Club Jeanne d'Arc	550,00 €
Les amis de la Vierge Noire	150,00 €
Bibliothèque Municipale	2 800,00 €
Bodilis Plougar Football Club	2 850,00 €
Bodilis Plougar Tennis de Table	400,00 €
Bodilis VTT Aventure	700,00 €
Plougar Bodilis Handball Club	1 000,00 €
Club cyclotouriste bodilisien	450,00 €
La Ribambelle	280,00 €
Comité de jumelage	500,00 €
OGEC	11 000,00 €
Les Riverains de la BAN	0,00 €
Société de Chasse	300,00 €
La Bodilis Troupe	300,00 €
Badminton Loisir Bodilis	60,00 €

ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS CLUBS BENEFICIAIRES	PROPOSITION C.C.A.S.
Secours Catholique	700,00 €
Présence Ecoute (ASP des pays de Morlaix)	50,00 €
Amicale des Donneurs de Sang - Bénévoles de Landivisiau	50,00 €
Association les amis de Lannouchen - Saint Jacques	50,00 €
Association France Alzheimer 29	50,00 €
Rêves de Clown	50,00 €
Jonathan Pierres Vivantes – Parents, Frères et sœurs endeuillés	50,00 €
Association Paralysés de France - Délégation du Finistère	50,00 €
AFSEP - Association Française des Sclérosés en Plaques	50,00 €
Association Céline et Stéphane - Leucémie Espoir 29	50,00 €
Association de recherche de Travail - ART	50,00 €

CCPL – Distribution des conteneurs individuels de tri sélectif et modification de la collecte : La collecte va être modifiée avec la distribution des conteneurs individuels de tri sélectif. La distribution des nouveaux conteneurs se fera les 14, 15 et 17 juin prochains à l'atelier communal. Dans le but d'expliquer la démarche et la modification que cela engendre, la CCPL organise une réunion d'informations le 23 mai prochain à 19h00 à la Maison Pour Tous.

Élections européennes : Elles se tiendront le dimanche 26 mai prochain de 8h00 à 18h00.

Traversée en sous-œuvre de la RN12 – Puits de forage : Le Conseil Municipal donne son accord à GRT Gaz pour l'installation d'un puits de forage pour la traversée en sous œuvre de la RN12 au niveau de la Voie Communale à proximité de *Kerichen*.

Inauguration et portes ouvertes de la Mairie et de la Bibliothèque : Le mobilier de la bibliothèque devant être livré et installé le 15 mai prochain, les élus valident la date du 29 juin pour l'inauguration des nouveaux locaux. Un après-midi portes ouvertes se tiendra à partir de 14h00 pour que chaque administré puisse venir visiter les nouveaux locaux rénovés et agrandis pour la partie bibliothèque. Une animation sera mise en place à la Bibliothèque par les bénévoles, aidés de David MORVAN, animateur communal.

ZA de la Croix des Maltotiers : La CCPL travaille actuellement sur l'installation d'un système de télésurveillance au sein des zones d'activités du territoire communautaire.

Cuisine en Fête : Suite à un réel intérêt, et compte tenu de la réussite des années passées, l'opération « *Cuisine en Fête* » est renouvelée et se tiendra le vendredi 11 octobre prochain.